

SIMULATEUR OPTIMISATION SUCCESSORALE

PRISE EN MAIN

Type de document	Guide
Application	HAUMEAL
Simulateur	Optimisation successorale
Destinataire	Utilisateur
Date de dernière mise à jour du document	01/03/2022

Astuce : pensez à utiliser la recherche par mot clé pour trouver votre réponse !

PERIMETRE FONCTIONNEL TRAITE

Le simulateur analyse la situation du client, et chiffre l'économie de droits de succession que pourrait générer la mise en place des stratégies d'optimisation suivantes :

- La donation-partage en nue-propriété
- La donation simple en nue-propriété
- Le démembrement de la clause bénéficiaire des contrats d'assurance vie
- La co-souscription d'un contrat d'assurance vie (avec dénouement au 1^{er} décès)
- La co-souscription d'un contrat d'assurance vie (avec dénouement au 1^{er} décès) et démembrement de la clause bénéficiaire
- La souscription simple d'un contrat d'assurance vie

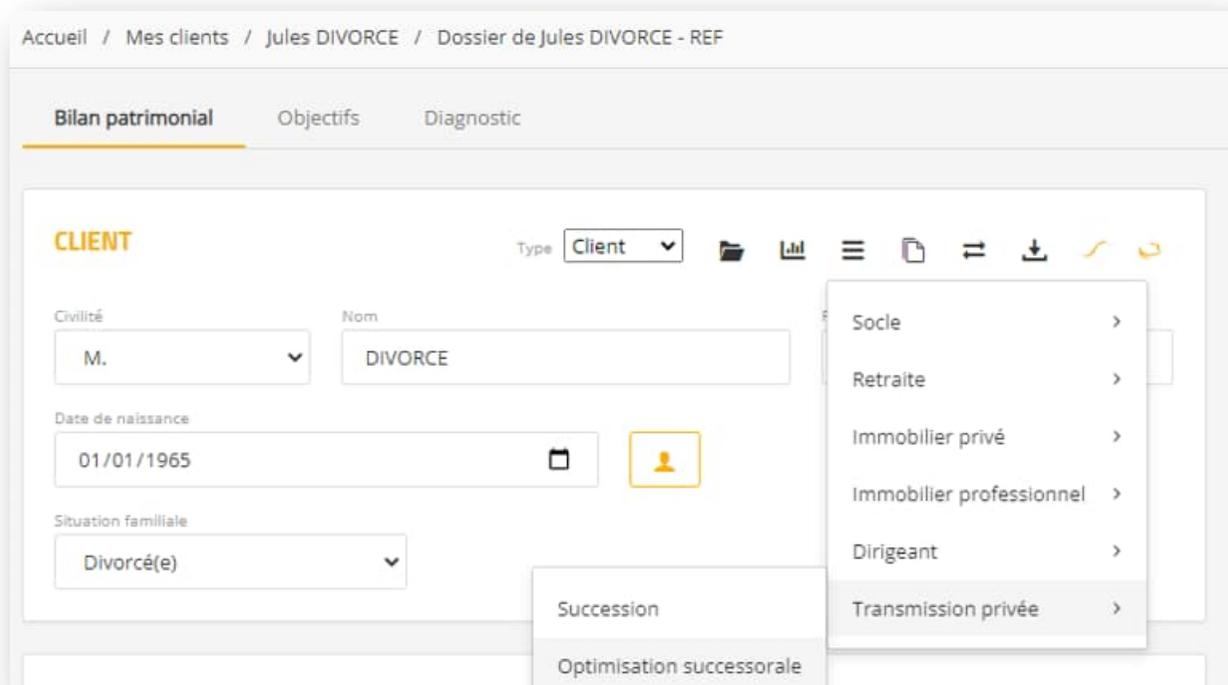
PRECISIONS

- L'impact de chaque recommandation est chiffré indépendamment des autres solutions.
- A ce jour, **le calcul est réalisé uniquement en considérant l'hypothèse du prédécès du client**, sauf pour la solution C (démembrement de la clause bénéficiaire des contrats d'assurance vie) où vous pouvez inverser l'ordre des décès.
- Le gain est estimé **en retenant l'hypothèse d'un décès à l'âge de 82 ans** (ou, si le client a atteint cet âge, à la date de la simulation) **et dans le cas d'un couple marié, en considérant que le conjoint survivant opte pour l'usufruit**, si cela est possible.

DEMARRER UNE SIMULATION

A PARTIR DE LA FICHE CLIENT

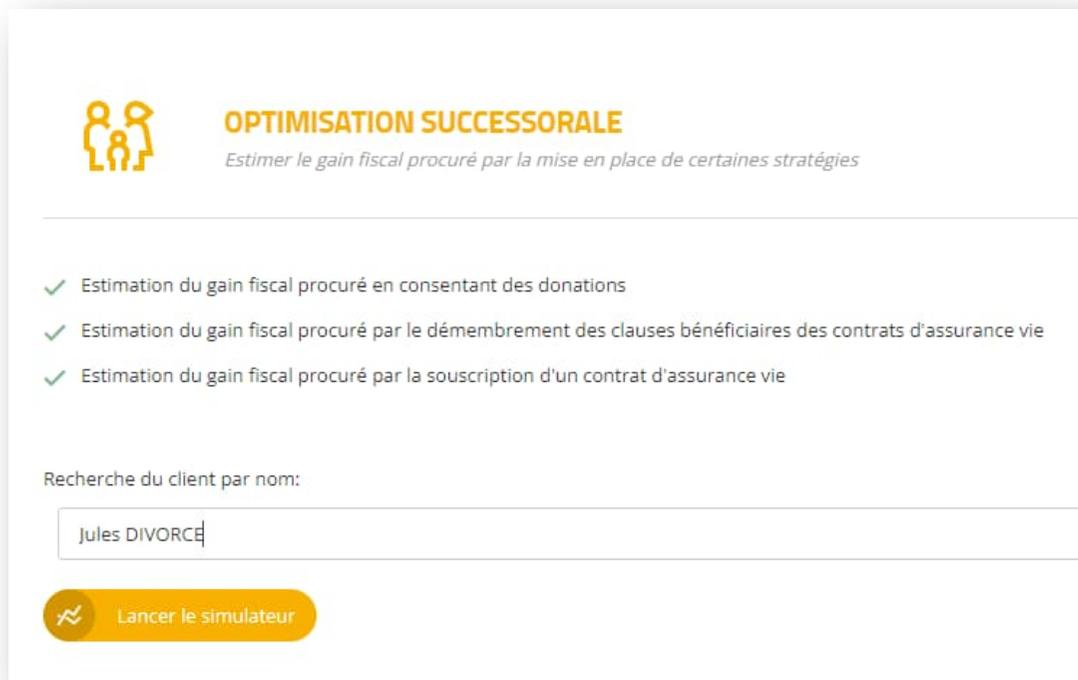
Cliquez sur le pictogramme  puis choisissez le simulateur « Optimisation successorale ».



The screenshot shows the PLPSOFT software interface for a client profile. The breadcrumb trail at the top reads: Accueil / Mes clients / Jules DIVORCE / Dossier de Jules DIVORCE - REF. Below this, there are three tabs: 'Bilan patrimonial' (selected), 'Objectifs', and 'Diagnostic'. The main section is titled 'CLIENT' and includes a 'Type' dropdown set to 'Client'. The form contains the following fields: 'Civilité' (M.), 'Nom' (DIVORCE), 'Date de naissance' (01/01/1965), and 'Situation familiale' (Divorcé(e)). A dropdown menu is open, showing simulation options: 'Socle', 'Retraite', 'Immobilier privé', 'Immobilier professionnel', 'Dirigeant', 'Transmission privée', 'Succession', and 'Optimisation successorale'.

A PARTIR DU MENU VERTICAL DE GAUCHE

Choisissez le module « Transmission privée » dans « Mes Outils », puis « Optimisation successorale ». Vous atteignez la page d'accueil du simulateur. Puis recherchez le client pour lequel vous souhaitez faire une simulation.



 **OPTIMISATION SUCCESSORALE**
Estimer le gain fiscal procuré par la mise en place de certaines stratégies

- ✓ Estimation du gain fiscal procuré en consentant des donations
- ✓ Estimation du gain fiscal procuré par le démembrement des clauses bénéficiaires des contrats d'assurance vie
- ✓ Estimation du gain fiscal procuré par la souscription d'un contrat d'assurance vie

Recherche du client par nom:

 Lancer le simulateur

A PARTIR DE LA LISTE DES CLIENTS

Placez vous sur le client pour lequel vous souhaitez lancer la simulation et cliquez sur le pictogramme



Client	Date de naissance	Limitation/Opposition	Dossiers	Autres actions
DEBAS Louis	01/09/1976	Aucune		
DEBOS Jean	11/10/1956	Aucune		<ul style="list-style-type: none"> Socle > Retraite > Immobilier privé > Immobilier professionnel > Dirigeant > Transmission privée >
DELLAS Françoise	29/06/2021	Aucune		
DENIS Louise	17/12/1960	Aucune		
DIAS Régine	11/04/1962	Aucune		Succession Optimisation successorale
DIVORCE Jules	01/01/1965	Aucune		

SAUVEGARDER UNE SIMULATION

Il convient de cliquer sur le pictogramme  , en haut à droite de la page.

Ensuite, les différents boutons des paramètres apparaissent.





« ENREGISTRER SOUS »

Cette fonction permet de sauvegarder la première simulation faite pour un client, puis de créer d'autres simulations sauvegardées (variantes de la simulation initiale).

« ENREGISTRER »

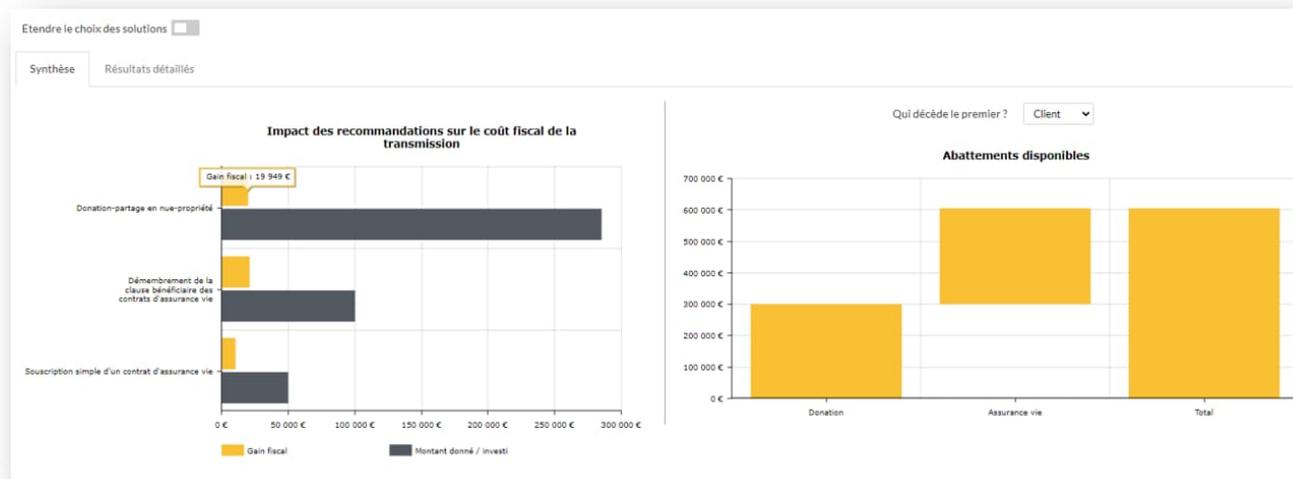
Cette fonction permet de sauvegarder des modifications sur la simulation en cours, sans créer une nouvelle simulation.

PRESENTATION DES SOLUTIONS

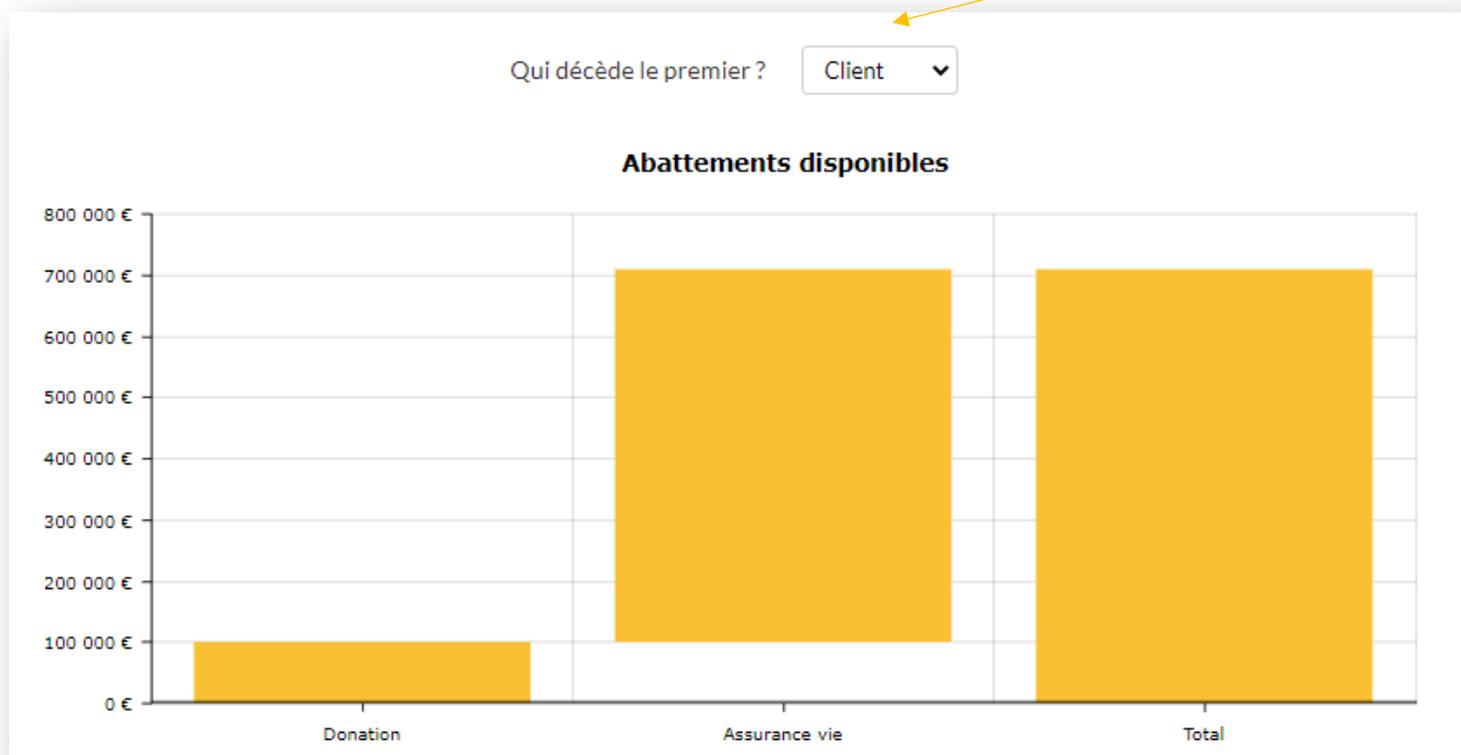
SYNTHESE

Le simulateur chiffre **automatiquement** le gain fiscal pour les solutions qu'il considère pertinentes au regard de la situation du client.

Après avoir lancé la simulation, vous accédez à **une synthèse récapitulant l'impact des recommandations sur le coût fiscal de la transmission et les abattements disponibles** en matière de donation et d'assurance vie relevant de la fiscalité de l'article 990 I du CGI.

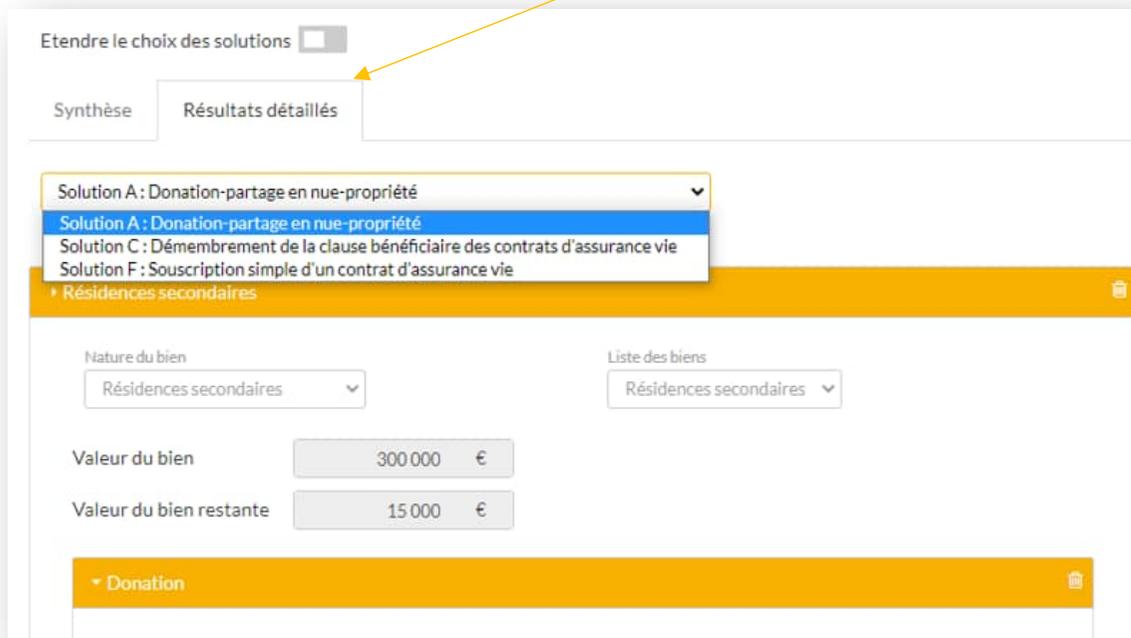


En inversant l'ordre des décès, vous obtenez **les abattements disponibles en cas de prédécès du conjoint.**



RESULTATS DETAILLES

Vous accédez aux détails de chacune des recommandations dans l'onglet « Résultats détaillés ». Ensuite, vous sélectionnez la solution souhaitée (dans notre exemple : donation-partage en nue-propriété).



Etendre le choix des solutions

Synthèse Résultats détaillés

Solution A : Donation-partage en nue-propriété
Solution A : Donation-partage en nue-propriété
Solution C : Démembrement de la clause bénéficiaire des contrats d'assurance vie
Solution F : Souscription simple d'un contrat d'assurance vie

↳ Résidences secondaires

Nature du bien Résidences secondaires

Liste des biens Résidences secondaires

Valeur du bien 300 000 €

Valeur du bien restante 15 000 €

↳ Donation

Pour les solutions qui n'ont pas été jugées pertinentes par le simulateur, vous avez toutefois la possibilité de les sélectionner et d'obtenir le chiffrage du gain associé. Pour cela, il vous suffit de cocher la case « Etendre le choix des solutions ».

Etendre le choix des solutions

Synthèse Résultats détaillés

SOLUTION A : DONATION-PARTAGE EN NUE-PROPRIETE

Chiffrage par défaut

Le simulateur réalise un chiffrage par défaut du gain fiscal que génèrerait cette solution, à condition que tous les successibles disposent d'un abattement résiduel.

L'hypothèse retenue est celle d'une donation-partage égalitaire, consentie dans les limites de l'abattement résiduel le plus faible (si tous les successibles ne disposent pas du même abattement).

Modification des données par l'utilisateur

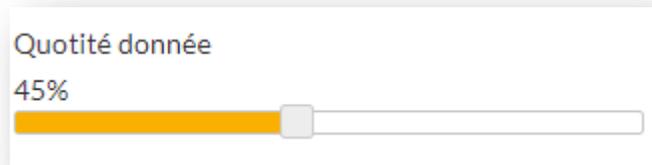
Les données renseignées par défaut par le simulateur sont librement modifiables. Vous pouvez notamment :

- Saisir une donation-partage sur un autre bien, au moyen du bouton en bas de l'écran.



+ Ajouter une donation sur un nouveau bien

- Modifier la quotité donnée (de 0 à 100 %), ce qui permet de simuler une donation au-delà de l'abattement disponible du (des) successible(s).



Le gain fiscal est recalculé compte tenu des modifications apportées. Il apparait dans une case située en haut à droite de l'écran, au-dessus des graphiques. Il est calculé dans l'hypothèse du prédécès du client.



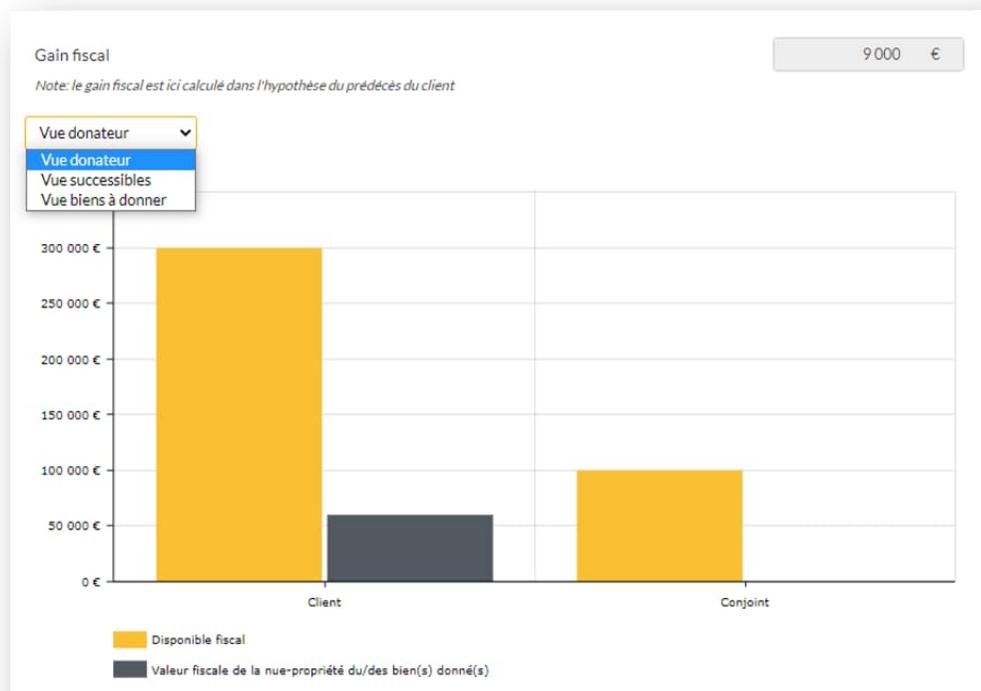
Gain fiscal 9 000 €

Note: le gain fiscal est ici calculé dans l'hypothèse du prédécès du client

A white rectangular box with a shadow. On the left, it says 'Gain fiscal'. On the right, there is a grey button-like box containing '9 000 €'. Below this, a note in italics states: 'Note: le gain fiscal est ici calculé dans l'hypothèse du prédécès du client'.

Graphiques

A droite de l'écran, sous le gain fiscal, un graphique représente l'abattement global dont le client et / ou le conjoint dispose(nt) pour allouer leurs successibles et la valeur fiscale de la nue-propriété du ou des bien(s) donné(s). Vous pouvez charger 2 autres graphiques en sélectionnant « Vue successibles » ou « Vue biens à donner » dans le menu déroulant.



SOLUTION B : DONATION EN NUE-PROPRIETE

Chiffrage par défaut

Le simulateur réalise un chiffrage par défaut du gain fiscal que génèrerait cette solution uniquement si le successible dispose d'un abattement résiduel. Dans ce cas, le simulateur retient l'hypothèse d'une donation consentie dans les limites de l'abattement résiduel du successible.

Modification des données par l'utilisateur

Comme pour la solution A, vous pouvez librement modifier les données renseignées par défaut par le simulateur et notamment saisir une donation sur un autre bien, modifier la quotité donnée.

Attention, si le bouton « + Ajouter une donation sur un nouveau bien » n'apparaît pas, c'est parce que tous les biens susceptibles de faire l'objet d'une donation en nue-propiété ont déjà été donnés.

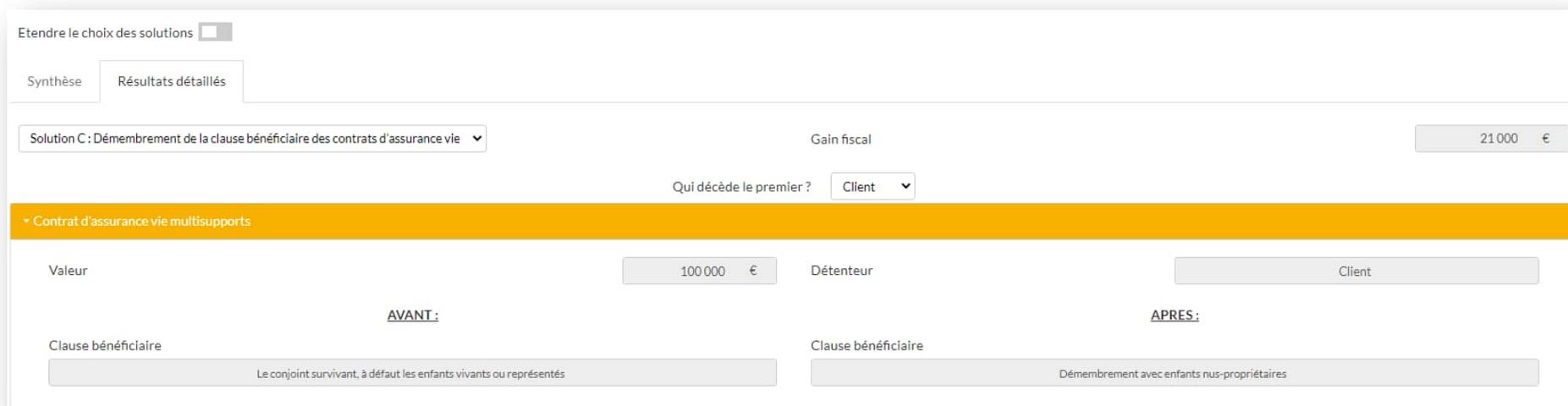
Graphiques

Vous trouverez à droite de l'écran le même graphique que pour la solution A.

SOLUTION C : DEMEMBREMENT DE LA CLAUSE BENEFICIAIRE DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE

Calcul du gain fiscal

Le simulateur chiffre l'économie de droits de succession résultant du démembrement de la clause bénéficiaire de **l'ensemble des contrats d'assurance vie détenus par le client et / ou le conjoint**. La clause bénéficiaire est démembrée entre le conjoint survivant et les enfants par parts égales.



The screenshot displays the PLPSOFT simulation interface. At the top, there is a toggle for 'Etendre le choix des solutions' and two tabs: 'Synthèse' and 'Résultats détaillés'. The main section shows 'Solution C : Démembrement de la clause bénéficiaire des contrats d'assurance vie' selected in a dropdown menu. To the right, the 'Gain fiscal' is displayed as '21 000 €'. Below this, a dropdown for 'Qui décède le premier?' is set to 'Client'. A yellow bar highlights the selected contract type: 'Contrat d'assurance vie multisupports'. The interface is divided into two columns: 'AVANT' and 'APRES'. Under 'AVANT', the 'Valeur' is '100 000 €' and the 'Détenteur' is 'Client'. The 'Clause bénéficiaire' is 'Le conjoint survivant, à défaut les enfants vivants ou représentés'. Under 'APRES', the 'Clause bénéficiaire' is 'Démembrement avec enfants nus-propriétaires'.

Dans l'exemple ci-dessus, la valeur de rachat des contrats d'assurance vie détenus par le client est de 100 000 €. Le démembrement de la clause bénéficiaire de ces contrats permettrait une économie de droits de succession de 21 000 € en cas de prédécès du client.

Inverser l'ordre des décès

Pour cette solution, le simulateur calcule également le gain fiscal en cas de précédès du conjoint. Pour cela, vous devez inverser l'ordre des décès en sélectionnant « Conjoint » dans la case « Qui décède le premier ? »

Qui décède le premier ?

Client

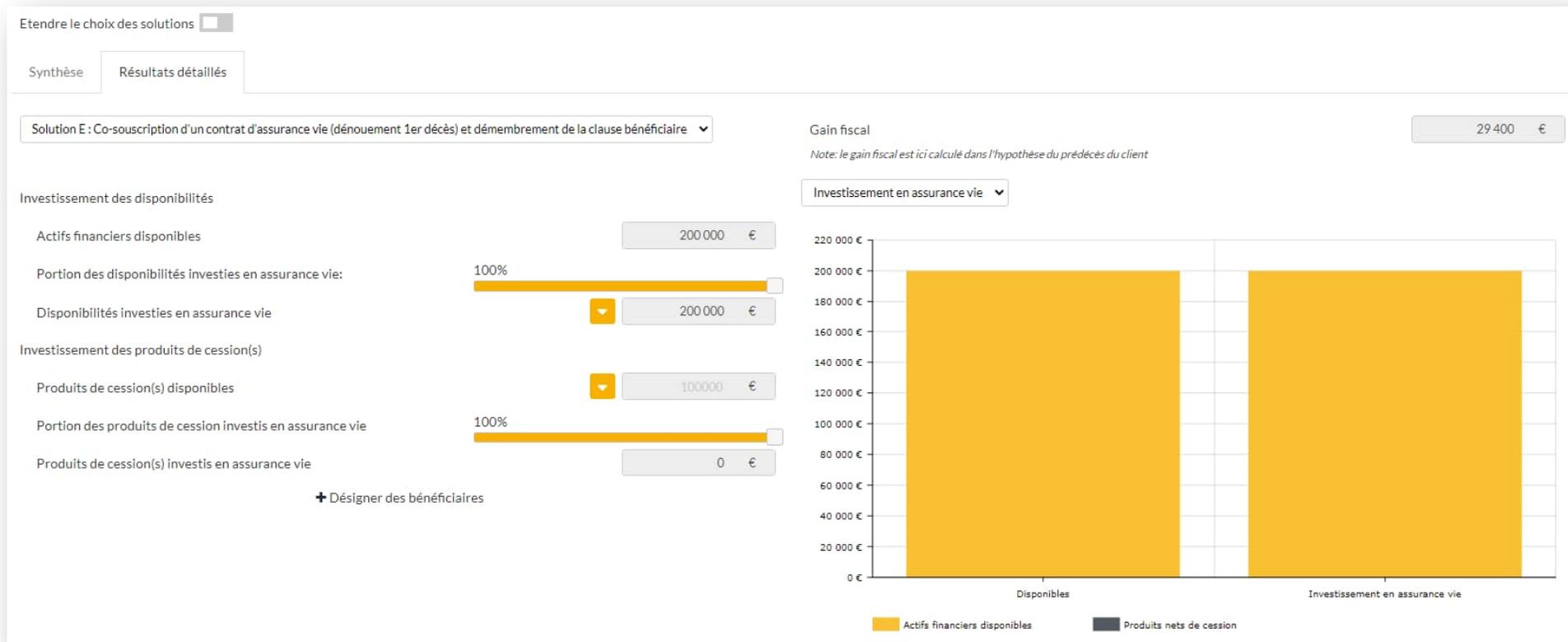


SOLUTIONS D ET E : CO-SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE AVEC DENOUEMENT AU 1ER DECES (AVEC OU SANS DEMEMBREMENT DE CLAUSE BENEFICIAIRE)

Chiffrage par défaut

Le simulateur chiffre l'économie de droits de succession résultant du placement de 100 % des deniers communs disponibles du couple sur un contrat d'assurance vie souscrit en co-adhésion avec dénouement au premier décès.

- Dans le cas de la solution D, les bénéficiaires sont les enfants (du client, du conjoint et les enfants communs) par parts égales.
- Dans le cas de la solution E, la clause bénéficiaire est démembrée entre le conjoint survivant (usufruitier des capitaux décès) et les enfants (du client, du conjoint et les enfants communs) nus-propriétaires par parts égales.



Modification des données par l'utilisateur

Vous pouvez librement modifier les données renseignées par défaut par le simulateur et notamment :

- diminuer la part des disponibilités investies en assurance vie ;
- modifier la désignation des bénéficiaires ;
- simuler la cession d'un actif, mobilier ou immobilier, et le réinvestissement de son prix de cession en assurance vie.

Modifier la part des disponibilités investies en assurance vie

Vous pouvez ajuster la portion des actifs financiers investis en assurance vie, soit au moyen du slider, soit avec la flèche 

Investissement des disponibilités

Actifs financiers disponibles 200 000 €

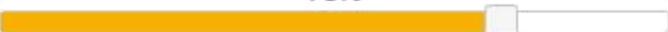
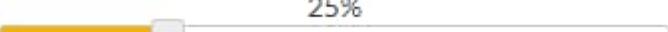
Portion des disponibilités investies en assurance vie: 100%

Disponibilités investies en assurance vie  200 000 €

Dans cet exemple, le couple dispose de 200 000 € de deniers communs. Si vous souhaitez connaître le gain fiscal associé à un investissement en assurance vie de moitié cette somme, il vous suffit de placer le slider sur 50%, le gain fiscal est automatiquement recalculé.

Modifier la désignation des bénéficiaires

Vous pouvez modifier la répartition des capitaux décès, avec le bouton « + Désigner des bénéficiaires », comme ci-dessous :

Bénéficiaire	Quote part des capitaux revenant au bénéficiaire (%)	Nature des droits consentis	
Franck COMMUNAUTE ▼	75% 	Nue-propriété ▼	
Pierre COMMUNAUTE ▼	25% 	Nue-propriété ▼	

+ Ajouter un bénéficiaire

Valider

Arbitrage d'un actif et emploi du prix de cession en assurance vie

Vous pouvez simuler la cession d'un actif et le réinvestissement du produit net de cession en assurance vie.

Il peut s'agir d'un actif immobilier ou mobilier.

Pour cela, vous devez cliquer sur la flèche  , à côté de « Produits de cession(s) disponibles ». Ensuite, cliquez sur « + Ajouter un bien à céder », et sélectionnez le bien dont vous souhaitez simuler la cession. Après avoir renseigné les champs requis, vous obtenez le montant de l'impôt de plus-value à acquitter. Ce montant est ensuite déduit du prix de cession de façon à obtenir le prix net de cession disponible pouvant être investi en assurance vie.

LISTE DES BIENS À CÉDER

• Résidences secondaires

Nature du bien : Résidences secondaires

Liste des biens : Résidences secondaires

Le logiciel retient le montant le plus avantageux entre les frais et le coût des travaux renseignés par l'utilisateur et les forfaits de 7,5% et de 15% du prix d'acquisition s'ils sont applicables.

Date d'acquisition	01 / 01 / 2018	Mode d'acquisition	à titre onéreux
Prix ou valeur d'acquisition	300 000 €	Frais d'acquisition	0 €
Prix de cession	400 000 €	Travaux effectués	0 €
Passif associé	0 €	Impôt de plus-value immobilière	28 055 €

+ Ajouter un bien à céder

Précisions :

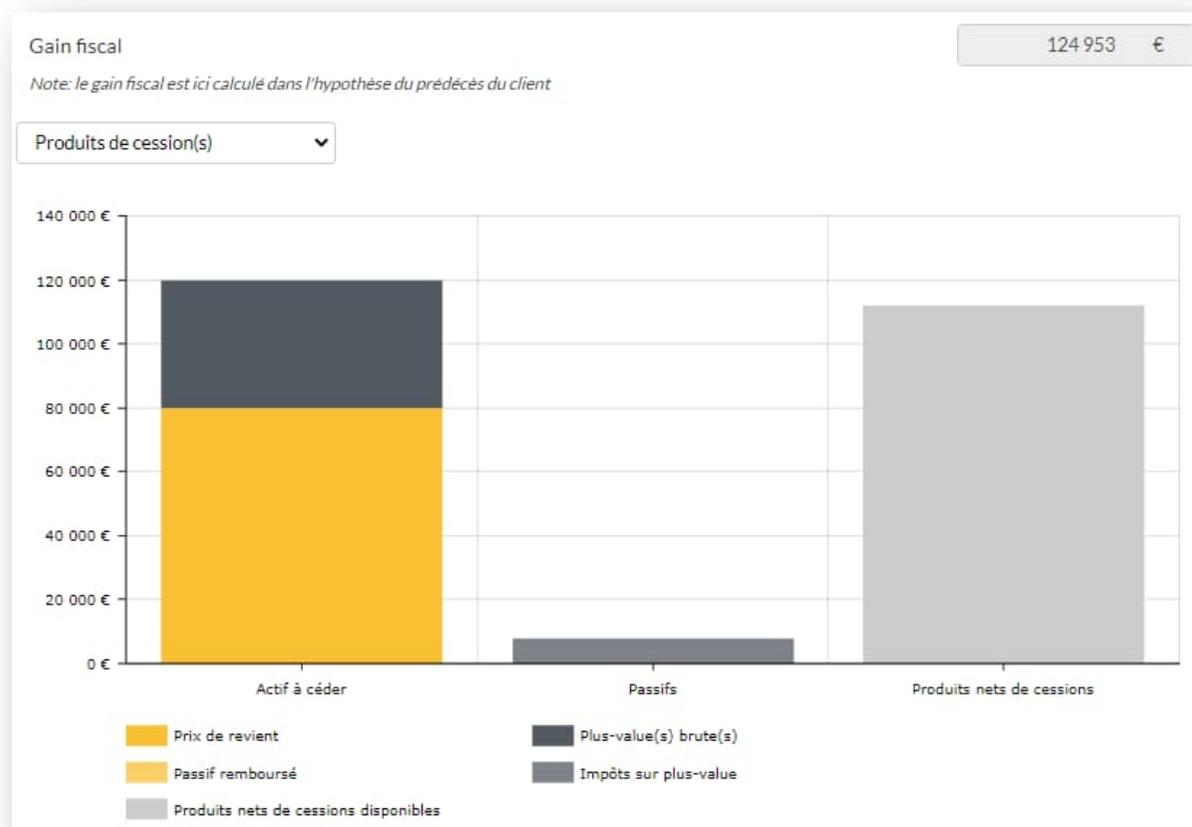
- Si le prix d'acquisition a été renseigné dans la fiche client, cette donnée sera automatiquement reprise par le simulateur.
- La case « Passif associé » vous permet de renseigner, par exemple, le capital restant dû d'un emprunt contracté pour acquérir le bien cédé. Ce montant est ensuite déduit du prix de cession, au même titre que l'impôt de plus-value.
- S'agissant d'un actif immobilier, le logiciel retient le montant le plus avantageux entre les frais d'acquisition et le coût des travaux renseignés par l'utilisateur et les forfaits de 7,5 % et de 15 % du prix d'acquisition s'ils sont applicables.
- Pour les actifs mobiliers, le logiciel applique le PFU au taux de 30 % sur le montant de la plus-value réalisée.
- Le bouton « + Ajouter un bien à céder » vous permet de simuler la cession de plusieurs actifs.

Graphique

Vous trouverez à droite de l'écran un graphique représentant le montant de l'investissement en assurance vie.



Vous pouvez sélectionner « Produits de cession(s) » pour charger un second graphique représentant le prix net de cession disponible.



SOLUTION F : SOUSCRIPTION SIMPLE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE

Actuellement, la solution F « souscription simple d'un contrat d'assurance vie » concerne uniquement le client. Vous ne pouvez donc pas, pour l'heure, simuler un investissement en assurance vie par le conjoint avec ses deniers personnels.

Chiffrage par défaut

Le simulateur chiffre l'économie de droits de succession résultant du placement de 100 % des liquidités du client sur un contrat d'assurance vie.

Les bénéficiaires désignés sont les enfants (du client, du conjoint et les enfants communs) par parts égales.

Modification des données par l'utilisateur

Comme pour les solutions D et E, vous pouvez librement diminuer la part des disponibilités investies en assurance vie, modifier la désignation des bénéficiaires, ou simuler la cession d'un actif et le réinvestissement de son prix de cession en assurance vie.

Graphiques

Vous trouverez à droite de l'écran le même graphique que pour les solutions D et E.

GENERATION DU RAPPORT

Le bouton « Rapport », accessible depuis la synthèse ou les résultats détaillés, permet de générer une synthèse des recommandations à remettre au client.

Attention, si vous avez coché la case « Etendre le choix des solutions », toutes les solutions apparaitront dans le rapport, même celles que vous n'avez pas sélectionnées et qui ne sont pas jugées pertinentes. Vous pouvez toutefois les supprimer manuellement, si vous avez choisi le format Word.